

Sujet: [INTERNET] enquete publique du 22 janv au 23 février

De : Nadine Poupeau <nadine.poupeau86@orange.fr>

Date : Mon, 22 Jan 2018 12:05:58 +0100 (CET)

Pour : pref-ep-2x3voies10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

A l'attention du Commissaire Enqueteur et aux membres de la commission

> à joindre au dossier :

>

> les nuisances actuelles dont nous sommes victimes et qui ne pourront que croître avec un trafic plus dense :

> pollution visuelle

> augmentation des rejets CO2

> bruit

> augmentation considérable du trafic poids lourds

> etc...

> il est absolument indispensable et plus que nécessaire de construire des buttes anti bruit végétalisées, mais plus hautes que les camions et ceci

> entre le lieu dit "la balonnière" (fin de naintré sud) et à la limite du pont d'autoroute (route Scorbé, la Tour -Naintre) avec des arbres et arbustes le long de cette portion

>

> Eu égard aux bénéfices réalisés, ce n'est pas un coût pour le groupe Vinci !

>

Nadine Poupeau